

COMMUNION ECCLÉSIALE DU LEUENBERG
DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SUR
LA DOCTRINE ET LA PRATIQUE DE LA SAINTE-CÈNE
VIENNE – 9 MAI 1994

Dans la Concorde de Leuenberg (C.L.) les Églises signataires décrivent ainsi leur compréhension commune de la prédication, du baptême et de la Cène :

« L'Évangile nous est fondamentalement attesté par la parole des apôtres et des prophètes dans les saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments. L'Église est chargée de transmettre cet Évangile par la parole orale dans la prédication, et par l'exhortation individuelle, par le baptême et la Cène. Dans la prédication, le baptême et la Cène, Jésus-Christ est présent par le Saint-Esprit. La justification en Christ est ainsi accordée à l'homme et le Seigneur assemble ainsi son Église. Il y agit par de multiples ministères et services et par le témoignage de tous les membres de son Église ». (C.L. 13)

« Dans la Cène, Jésus-Christ, le ressuscité, s'offre lui-même, en son corps et en son sang donnés pour tous, par la promesse de sa parole, avec le pain et le vin. Il nous accorde ainsi le pardon des péchés et nous libère pour une vie nouvelle dans la foi. Il renouvelle notre assurance d'être membres de son corps. Il nous fortifie pour le service des hommes. » (C.L. 15)

« En célébrant la Cène, nous proclamons la mort du Christ par laquelle Dieu a réconcilié le monde avec lui-même. Nous confessons la présence du Seigneur ressuscité parmi nous. Dans la joie de la venue du Seigneur auprès de nous, nous attendons son avènement dans la gloire. » (C.L. 16)

Concernant les différences traditionnelles entre luthériens et réformés à propos de la doctrine de la Cène, les Églises déclarent :

« Dans la Cène, Jésus-Christ le ressuscité se donne lui-même en son corps et son sang, livrés à la mort pour tous, par la promesse de sa parole, avec le pain et le vin. De la sorte, il se donne lui-même sans restriction à tous ceux qui reçoivent le pain et le vin; la foi reçoit la Cène pour le salut, l'incrédulité la reçoit pour le jugement.

Nous ne saurions dissocier la communion avec Jésus-Christ en son corps et en son sang de l'acte de manger et de boire. Toute considération du mode de présence du Christ dans la Cène qui serait détachée de cet acte risque d'obscurcir le sens de la Cène.

Là où existe un tel accord entre les Églises, les condamnations contenues dans les confessions de la Réforme ne concernent pas la doctrine effective de ces Églises. » (C.L. 18-20)

Sur la base du mandat que la C.L. a donné aux Églises membres de « poursuivre les entretiens doctrinaux » (C.L. 37) pour approfondir la compréhension commune de l'Évangile et l'actualiser constamment, le groupe régional d'Europe du Sud a consacré ses travaux à la doctrine et à la pratique de la Cène, et cela pour 4 raisons :

1. Des recherches exégétiques récentes et les dialogues œcuméniques bilatéraux et multilatéraux ont conduit à un approfondissement et à un enrichissement de la compréhension de la Cène (cf. « le repas du Seigneur » – dialogue international luthérien-catholique – ou le « B.E.M. »). Les dimensions multiples de la Cène (œcuménique, diaconale, socio-éthique et missionnaire, par ex.) ont été redécouvertes et réexaminées. Les fruits de ces réflexions théologiques doivent être repris d'une manière critique pour qu'ils fécondent la compréhension protestante commune de la Cène.

2. Dans nos Églises, on assiste (très diversement) à des changements au niveau de la pratique de la Cène : célébrations plus nombreuses et participation plus fréquente des fidèles, intégration de la Cène au culte dominical, formes nouvelles... Un certain nombre d'aspects, tels la compréhension de la Cène comme signe visible de la communion ou sa compréhension comme repas de la joie et de l'espérance eschatologiques, ont regagné en importance. Ces données nous conduisent à nous interroger sur la relation entre ces aspects et ceux qui étaient traditionnellement soulignés (par ex. la conception de la Cène comme déclaration du pardon des péchés, la relation entre la repentance et la Cène). Les mêmes questions se posent lorsque l'on réfléchit à sa célébration sous une forme exprimant à la fois la possible diversité et la nécessaire unité.

3. Les rencontres œcuméniques et le processus de changement et de sécularisation de nos sociétés dans des contextes divers, posent des questions nouvelles, les questions traditionnelles surgissant elles-mêmes d'une manière nouvelle. On peut citer la problématique de l'accès à la Cène (invitation de membres d'autres Églises, célébration de la Cène avec des enfants, Cène et baptême). Les questions de la relation entre la Cène et la notion de membre d'Église, de la relation entre la Cène et la confession de la foi, et de la relation entre l'aspect missionnaire de la Cène et la conformité de nos pratiques avec des situations concrètes et avec l'Évangile lui-même se trouvent posées.

4. Dans le groupe régional, nous avons constaté – par-delà des différences luthéro-réformées – que la doctrine et la pratique de la Cène sont fortement marquées par les particularismes de nos Églises, leurs formes de piété et les divers défis et conditions sociales auxquels elles sont confrontées. Cette diversité encouragea le groupe régional à s'intéresser d'autant plus aux questions de doctrine et de pratique de la Cène.

Ce document, résultat des entretiens, n'a pas la prétention d'étudier toutes les questions concernant la doctrine et la pratique de la Cène. Son intention est plutôt de présenter quelques affirmations fondamentales pour la compréhension de la Cène dans la situation actuelle et de proposer un cheminement commun pour les questions relatives à sa pratique. Nous voulons présenter ici la diversité dans la compréhension et la pratique de la Cène en étant ouverts aux interpellations et découvertes nouvelles et en respectant avec prudence les spiritualités existantes. Nous voulons souligner ce qui nous est donné et ordonné comme un trésor commun.

Ce document résulte d'une série d'entretiens s'étalant sur plusieurs années. Le groupe régional « Europe du Sud » s'est réuni trois fois autour du thème : « La relation entre la doctrine de la Cène, sa pratique et son aspect communautaire », à Gallneukirchen (Autriche) en 1988 et 1990 et à Budapest en 1989. Lors de ces entretiens chaque Église participante a présenté sa pratique de la Cène et les développements et réflexions qui sont en cours actuellement. Les analogies et les différences d'accentuation au plan de la doctrine et des pratiques dans les diverses Églises et situations socio-culturelles ont été discutées. Ces données ont été mises en relation avec les convictions théologiques fondamentales, traditionnelles et contemporaines, notamment avec les découvertes

exégétiques modernes et les résultats des dialogues œcuméniques bilatéraux et multilatéraux. Soulignons que ces entretiens ont été portés par un vécu eucharistique communautaire que les participants ont trouvé important, fructueux et encourageant.

Une question de vocabulaire enfin: dans ce document (comme dans la Concorde de Leuenberg) nous utilisons le terme « Cène ». Ce terme est habituel dans le monde protestant. Il renvoie au dernier repas de Jésus avec ses disciples, le fondement essentiel de la Cène. Cette appellation risque cependant de conduire au malentendu d'une compréhension purement historique ou peu compréhensible pour nos contemporains. Il faut donc montrer clairement que la Cène concerne notre Seigneur Jésus-Christ. Il en est la source et le centre. Le terme « repas du Seigneur » (1 Co 11,20) veut en rendre compte. La notion d'« Eucharistie » (action de grâce : 1 Co 11,23) indique que la reconnaissance est notre réponse première à l'amour de Dieu. C'est pourquoi, l'explication de ces termes peut aider nos communautés à mieux comprendre les différents aspects de la Cène.

L'étude des termes utilisés dans les différentes Églises de la Réforme peut être instructive. L'Église des Frères Tchèques parle du « Repas avec le Seigneur », la sphère hongroise et slovaque de « la Sainte-Cène avec le Seigneur », les Vaudois du « Saint repas ». L'Église de la Confession d'Augsbourg en Silésie parle de la Cène uniquement en rapport avec la confession des péchés : « confession et Cène-Cène ».

Le résultat des entretiens a été reçu le 2 février 1991 par le Comité exécutif et envoyé aux Églises signataires de la Concorde de Leuenberg avec la demande de prise de position. Suite aux prises de position, le résultat du groupe « Europe du Sud » a été remanié, arrêté par le Comité Exécutif le 28 octobre 1993 et transmis à l'assemblée générale qui l'a adopté dans la présente version.

Nos entretiens doctrinaux ont conduit à l'accord suivant dans la compréhension théologique et la pratique ecclésiale de la Cène:

PREMIÈRE PARTIE : DE LA DOCTRINE DE LA CÈNE

I. L'institution et le fondement de la Cène

1. Nos Églises célèbrent la Cène suite à l'ordre donné par Jésus-Christ. C'est lui qui agit dans la Cène : il invite à sa table et il se donne lui-même. Pour les Églises issues de la Réforme la Cène est un don (une fondation) de Jésus-Christ.

La conception traditionnelle parle de l'institution de la Cène par Jésus-Christ « la nuit où il fut livré ». Vu les différences entre les récits d'institution du N.T. (1 Co. 11/23-26 ; Mt 26/26-29 ; Mc 14/22-25 ; Lc 22/19-20), les recherches scientifiques récentes ont soulevé des questions importantes (termes des paroles d'institution, moment et date de l'institution, relation avec le repas de la Pâque juive, etc.). Quels que soient les résultats détaillés de la recherche historique, le caractère historique de la Cène est indiscutable dans le message et la vie même de Jésus ; elle est fondée sur le chemin qui le mène à la croix.

Historiquement, l'institution a son centre dans le dernier repas de Jésus avec ses disciples. Mais le fondement de la Cène et sa signification pour l'histoire du salut s'étendent de l'acte salvateur de Dieu pour Israël (le repas de la Pâque), en passant par les repas que Jésus prit avec les pécheurs, par l'expérience de la présence du ressuscité

auprès des disciples et dans sa communauté aujourd'hui jusqu'à la communion du repas eschatologique.

2. En partant de cette conception de l'institution, la célébration de la Cène a un triple fondement :

- le don de Jésus-Christ, son service pour les autres jusqu'à la mort et l'expérience de la présence du Seigneur ressuscité ;
- l'histoire de Dieu le Père avec les hommes, dans laquelle Dieu délivre le pécheur de sa détresse et de sa culpabilité, l'accueille par son pardon et son amour, lui offre la communion et lui ouvre un avenir guidé par sa Parole ;
- la présence du Saint-Esprit qui nous fait don de la foi, nous introduit dans la communion avec le Christ, nos sœurs et nos frères, nous libère et nous mandate pour témoigner et pour servir dans le monde, dans l'obéissance à Jésus-Christ.

II. La signification de la Cène

A. La Cène comme promesse et don

L'Église vit de la promesse et dans la certitude que Jésus-Christ agit aujourd'hui comme Seigneur à travers le Saint-Esprit dans la parole et le sacrement. C'est pourquoi elle invoque toujours à nouveau sa présence. Par son repas, Jésus-Christ inaugure une communauté dépassant toute frontière et nous fortifie sur le chemin dans l'attente de royaume de Dieu.

1. La signification de la Cène ne se résume pas en un seul concept. Parmi les nombreuses significations, il nous paraît important de souligner les données suivantes :

a) Dans la Cène, Jésus-Christ lui-même s'offre à nous en son corps et en son sang avec le pain et le vin. Il nous rencontre dans l'annonce du pardon et de la réconciliation. Il veut être en communion avec nous. Ainsi, nous le recevons lui-même dans la foi (aspect christologique).

b) Par la proclamation et l'action de grâce, la Cène est le mémorial et le don de l'événement réconciliateur que Dieu opère dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus. Par l'acte de manger le pain et de boire la coupe, nous avons part au sacrifice unique de Jésus-Christ, en son corps et en son sang donnés pour tous. Ainsi l'événement réconciliateur devient nôtre (aspect sotériologique).

c) Dans la Cène, nous célébrons l'advenue du Royaume de Dieu qui vient, dans l'espérance du renouvellement définitif de la création. La Cène est l'événement de la Nouvelle Alliance et le signe prophétique de la volonté de salut universel de Dieu et de sa Seigneurie future qui englobera toutes choses. Ainsi, la Cène devient la fête de la joie au milieu de la peine, la fête du pardon au milieu de toute faute, la fête de la communion au milieu de toutes les divisions (aspect eschatologique).

d) Dans la Cène, l'Église devient visible en tant que communion. Chaque célébration de la Cène est simultanément un signe, un mémorial et une exigence qui indiquent que le don reçu nous place dans la communion de tous les croyants et dans la solidarité avec le monde auquel s'adresse la volonté salvatrice de Dieu (aspect ecclésiologique).

2. La Cène ne nous offre pas autre chose que la prédication orale : l'Évangile tout entier. Mais nous le recevons d'une autre manière : avec le pain et le vin, l'événement de réconciliation accompli par Jésus-Christ est, dans la puissance de l'Esprit-Saint, adressé

et attribué personnellement à chacun. La promesse et le don du salut s'accomplissent dans les gestes élémentaires de l'offrir et du recevoir, du manger et du boire. Le partage du pain et du vin et la communion autour de la table du Seigneur deviennent des signes de l'unité avec Christ et entre nous.

Dans la célébration de la Cène, la parole et le don, la proclamation et le geste vont de pair. Il faut d'une part la parole : elle désigne clairement l'événement, elle atteste la promesse, elle fait naître la foi, elle préserve la liberté et elle rend possible la justification. Il faut d'autre part le geste, le don, l'événement communautaire comme un signe visible. Le don des sacrements est intimement lié à l'annonce de la Parole.

3. À cause de l'annonce publique de la Parole et du caractère spécifique de la Cène comme signe de l'unité visible de l'Église, la présidence de la célébration de la Cène doit, conformément à nos disciplines, être liée à un mandat explicite de la part de l'Église (cf. Confession d'Augsbourg XIV).

B. La réception de la Cène

1. L'ancienne appellation (en usage aussi dans des Églises protestantes) de la Cène comme « Eucharistie » (action de grâce) indique que la reconnaissance et la louange du Dieu trinitaire font partie de la Cène comme réponse au don que nous recevons. De cette louange et de cette reconnaissance surgissent la vie et l'attitude nouvelles pour lesquelles Jésus-Christ nous a libérés.

2. Dans la Cène, Jésus-Christ nous atteste le pardon de nos péchés. Ainsi, il nous libère et nous engage à vivre de la force de ce pardon, à nous pardonner mutuellement et à permettre à d'autres d'avoir part à la joie du pardon.

3. Dans la Cène, Jésus-Christ se met à notre service et nous fortifie sur notre chemin. De même qu'il nous console dans nos peurs et nos doutes, qu'il nous redonne courage et force, nous pouvons et nous devons, nous aussi, – envoyés pour la diaconie et dans le monde – relever nos prochains, les consoler, les encourager, leur venir en aide et nous engager pour eux.

4. Dans la Cène, le Juste prend soin des injustes, l'Homme libre prend soin des captifs et le Seigneur se charge des petits. De la même manière, nous devons, nous aussi, partager ce que nous avons reçu avec tous ceux qui ont besoin de nous.

5. Dans la Cène, Jésus-Christ nous donne la réconciliation et la communion. Il nous lance ainsi le défi de rechercher constamment des relations équitables dans le domaine social, politique et économique. Dans la communion en Christ, toutes les différences séparatrices provenant des diversités d'origine, de race, de sexe, de classe ou de nation sont abolies. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas nous accommoder des situations injustes de notre société et du monde et des nombreuses divisions qui y existent.

6. La table de la Cène est la table du seul Seigneur, et la Cène est un signe de l'Église une, sainte, catholique et apostolique. C'est pourquoi le refus de la communion eucharistique est un rappel douloureux du scandale de la division des Églises chrétiennes et un défi à relever pour triompher de ces divisions. L'hospitalité eucharistique est un premier pas dans cette direction.

C. L'invitation à la Cène

Dans la Cène, Jésus-Christ nous libère pour une vie nouvelle. Il est le fondement de la foi, parce que, dans la rencontre avec lui, nous pouvons devenir des hommes et des femmes

constamment renouvelés, pleins de confiance et de liberté. Il est le fondement de l'amour, parce que l'amour de Dieu qu'il nous atteste nous rend aimables et capables d'aimer, chacun à sa manière. Il est le fondement d'une espérance qui nous porte dans la tentation et la souffrance, espérance dont la patience n'abandonne personne et dont la sainte inquiétude n'accepte aucune injustice. C'est pourquoi dans la Cène Christ invite toujours à nouveau l'ensemble de la communauté à la communion avec Christ et avec les autres.

1. D'après la discipline de nos Églises, le baptême est le préalable pour l'accueil à la Cène. Ce principe n'a pas été imposé sans raison, il découle de la tradition de la plupart de nos Églises et de leur compréhension de la relation entre baptême, Cène et communauté. Bien que le Nouveau Testament ne traite pas explicitement de la relation entre le baptême et la Cène, il est clair que la demande du baptême constitue toujours la première réponse à la prédication de l'Évangile de Jésus-Christ (Ac 2,4 ; 8,36), tandis que la célébration de la Cène a lieu dans la communauté constituée par le baptême (Ac 2,42). Par le baptême s'opère l'incorporation au « corps du Christ » (1 Co 12,13), l'appel à la vie nouvelle dans la participation à la mort et la résurrection de Jésus-Christ (Rm 6,3s), tandis que dans la Cène la communauté s'assure toujours à nouveau de la communion avec son Seigneur et est ainsi maintenue dans la foi (1 Co 10,14ss). Pour ces raisons la Cène – à la différence du baptême – est un acte qui demande à être répété (1 Co 11,26).

2. Deux problèmes se posent cependant aujourd'hui si l'on tient compte des phénomènes d'urbanisation et de sécularisation, ainsi que du large abandon de la pratique de l'inscription (à la Cène). Il est tout d'abord impossible de savoir qui est baptisé parmi les participants à la Cène. On pourrait recourir aux solutions suivantes: réintroduire la pratique de l'inscription, ou bien rappeler lors de l'invitation, le préalable du baptême et la nécessité d'être membre de l'Église. Ainsi, la participation à la Cène placerait chacun devant sa responsabilité personnelle. Cette dernière possibilité nous semble la mieux appropriée à notre époque.

3. Le second problème vient du fait que beaucoup de personnes cherchant un nouvel accès à l'Église souhaitent pouvoir participer à la Cène sans baptême préalable. Dans ce cas nous partons de l'idée fondamentale que la réception dans la communauté de Christ par le baptême ouvre l'accès à la Table du Seigneur. Mais ceci ne devrait pas conduire à un rejet systématique de ce souhait. Dans des cas et des situations particuliers il faudra décider sur la base de la responsabilité pastorale. Le témoignage du Nouveau Testament demeure cependant incontestable: l'invitation que Jésus adresse à tous est un appel à la « suivance » engagée et à la confession concrète. C'est pourquoi le baptême et la Cène sont très étroitement liés.

4. Au début de la Réforme, l'accès à la Cène était lié à la compréhension du sacrement (connaissance catéchétique). Après l'introduction de la Confirmation, la première participation à la Cène a été rendue dépendante de la fin du catéchisme (examen et fête de la Confirmation). On assiste aujourd'hui à des modifications de cette pratique qui demeure cependant largement répandue : dans un nombre non négligeable de paroisses, on célèbre la Cène pendant le catéchisme. La multiplication des célébrations de la Cène et la pratique des cultes de familles avec Sainte-Cène posent la question de la participation des enfants qui assistent à ces cultes. On a introduit ici ou là la participation des enfants à la Cène.

5. Il est de plus en plus fréquent dans nos Églises que l'on invite à la Cène des membres d'autres Églises avec lesquelles il n'existe pas de communion eucharistique. Ceci est

particulièrement le cas dans la pastorale des foyers mixtes. Nos Églises comprennent cette invitation comme un pas pour surmonter la division.

6. La personne qui cesse d'être (formellement) membre de l'Église s'exclut par là de la participation à la Cène. Si elle réintègre l'Église, elle revient dans la communion de ceux qui ont part à la table du Seigneur.

DEUXIÈME PARTIE : DE LA PRATIQUE DE LA CÈNE

I. Quelques questions fondamentales

1. Les connaissances exégétiques, les dialogues et les rencontres œcuméniques ainsi qu'une approche plus globale de l'existence humaine ont conduit certaines Églises à redécouvrir le caractère communautaire et festif et les dimensions plurielles de la Cène. Il en résulte une nouvelle pratique de la Cène. Les célébrations sont plus fréquentes et rassemblent un nombre croissant de participant(e)s.

Il faut se réjouir de cette nouvelle compréhension de la Cène et de la dimension « table ouverte ». Des aspects fondamentaux de la Cène ont ainsi été restitués.

2. Dans nos Églises, la Cène est toujours liée au pardon du péché. Les catéchismes fondamentaux de la Réforme expriment clairement ce lien: il est un aspect essentiel de la Cène. Mais il faut noter que cette conception a aussi conduit à faire de la confession des péchés, de la pénitence et de l'absolution des préalables à la participation à la Cène. On est allé jusqu'à faire précéder la célébration dominicale de la Cène d'un culte de préparation (dont l'appellation varie selon les lieux). La participation y était obligatoire. C'est ainsi qu'une tendance croissante et dominante d'austérité et de tristesse s'est introduite dans la fête de la joie. L'accès à la Cène devint difficile pour de nombreux fidèles.

Mais ces pratiques nouvelles font surgir des questions nouvelles : ne risque-t-on pas d'abandonner ou au moins de minimiser certains aspects qui étaient essentiels dans la piété eucharistique de la Réforme (une intense préparation à la Cène, l'examen de conscience et la dignité, le caractère de sérieux de la participation à la Cène) ? On observe un relâchement du lien qui existait entre la confession, le pardon des péchés et la Cène, la confession des péchés étant réduite à une célébration indépendante. Une bonne partie des fidèles regrettent ces glissements. Nos Églises devraient veiller à ce que la célébration de la Cène offre une possibilité adéquate permettant aux fidèles de confesser personnellement leur faute et de recevoir l'absolution. Il ne faut pas pour autant écarter des célébrations autonomes de confession ou de repentance.

Mise à part la confession individuelle qui n'est pas nécessairement liée à une liturgie particulière de culte, il est possible d'introduire des éléments qui expriment ce souci lors de journées de pénitence, de méditations de fin de semaine et de rencontres de prières, voire dans des situations particulières lors du culte dominical.

3. La proclamation de la parole et la Cène sont deux manières complémentaires de l'annonce de l'Évangile qui ne sont pas à opposer l'une à l'autre. Dans cet esprit, nous approuvons la réintroduction d'une pratique du culte dominical qui réunit prédication et Cène. Il est important que la place de la prédication soit préservée et affirmée et que la Cène conserve son caractère de proposition.

4. On constate aujourd'hui une augmentation de la célébration de la Cène au sein de groupes paroissiaux ou en lien avec des projets missionnaires particuliers. Tout en

comprenant le désir appelant ces célébrations, il est important de rappeler qu'une saine pratique eucharistique doit toujours viser la relation entre le groupe et l'ensemble de la communauté. La Cène est un acte de toute l'Église et la célébration de la Cène doit rendre visible l'interdépendance de tous ses membres. Chaque membre et chaque groupe de la paroisse sont responsables de toute la communauté, et la paroisse a de son côté une responsabilité œcuménique.

5. La Cène étant le repas commun et festif du peuple de Dieu, il faut y inclure tous ceux qui, pour cause de maladie ou de faiblesse, ne sont pas en mesure de se rendre au culte de la communauté. Par la célébration particulière de la Cène dans les maisons ou auprès des malades, des personnes âgées et non valides sont assurées de leur communion avec le Christ et de leur appartenance à sa communauté.

6. Par égard aux personnes alcooliques ou pour tenir compte de la participation éventuelle des enfants, on célèbre souvent des Cènes où l'on remplace pour tous le vin par du jus de raisin non fermenté. Cette pratique a cependant ses limites lorsque l'on la voit sous l'angle de la conformité du signe avec les paroles d'institution.

7. La question de la relation entre Cène et discipline ecclésiastique doit faire l'objet d'une réflexion nouvelle. Selon la compréhension des réformateurs, la Cène et la discipline ecclésiastique vont de pair. Il faut cependant vérifier selon quels critères une telle discipline peut être appliquée aujourd'hui de façon théologiquement adéquate et comment elle peut s'exercer dans la pratique. Il faut aussi vérifier comment la discipline tient compte de l'offre de pardon proposée dans la Cène, du fait que Christ accorde le pardon à tous ceux qui le Lui demandent.

II. Éléments fondamentaux de la liturgie

1. La forme liturgique de la Cène doit correspondre à son institution (Confession d'Augsbourg X, XIII, XXIV). Les éléments suivants constituent toute célébration protestante de la Cène :

- les paroles d'institution (selon le texte biblique),
- les formules d'invitation et de communion,
- le partage du pain et du vin,
- la prière (Notre-Père, pour autant qu'il n'apparaisse pas déjà à un autre moment du culte)
- l'action de grâce
- la louange.

La Cène est indissociablement liée à la proclamation du salut en Jésus-Christ et du pardon des péchés.

A partir de ces éléments fondamentaux, une multitude de formes liturgiques sont possibles. Cette variété devrait cependant tenir compte des principes suivants: il faut lors de chaque célébration pouvoir discerner ces éléments constitutifs. L'introduction de nouveautés trop nombreuses et surprenantes ne doit pas dépasser les capacités de réception de la communauté. La liberté dans la forme liturgique doit correspondre aux possibilités. Une célébration responsable qui se tient aux éléments constitutifs, fait partie des exigences œcuméniques. La réintroduction de la Cène dans l'ensemble du culte dominical appelle une révision de la liturgie de tout le culte.

2. La compréhension réformatrice de la célébration de la Cène peut parfaitement concevoir la prière pour le don de l'Esprit-Saint à la communauté eucharistique et à l'ensemble de l'Église. Elle exprime le fait que la présence du Seigneur nous vient « par le Saint-Esprit » (C.L. 13) par pure grâce et que la foi qui reçoit le Seigneur est l'œuvre de son Esprit (Épiclèse).

3. Si l'on introduit la prière eucharistique dans la liturgie (anamnèse), il faut tenir compte de son sens premier. La prière eucharistique tire sa signification liturgique de sa relation étroite avec les paroles d'institution (I Co 11,24). Elle est la narration priante de l'histoire du salut qui fait apparaître le caractère proclamatoire des paroles d'institution. En les intégrant dans l'action de grâce et la louange, on évite le malentendu d'une simple citation d'ordre historique.

4. Des actes symboliques peuvent s'ajouter aux éléments indispensables de la liturgie eucharistique. Ils se justifient lorsqu'ils permettent une meilleure perception du caractère global du culte. Le geste de paix est par exemple un signe visible de la paix avec Dieu et entre nous et de la communion qui nous est donnée dans la Cène. De telles impulsions nous viennent des contacts œcuméniques et de la découverte des richesses et des diversités des autres. Cette ouverture aux actes symboliques trouve sa limite lorsque le sens premier de la Cène n'est plus clairement perceptible.

III. Les formes d'expression – La participation de la communauté

1. L'invitation à la Cène doit tenir compte des situations et des traditions. La forme de la célébration devrait correspondre au caractère communautaire et joyeux de la Cène.

2. Toutes les questions qui concernent la célébration de la Cène ont des répercussions profondes sur la piété des personnes. C'est pourquoi tout projet de changement devrait être discuté et expliqué dans la communauté. Il peut être utile de recourir à des prédications conçues comme catéchèse eucharistique. Des changements de formes ne devraient être introduits qu'avec l'accord des membres de la communauté ou de ses représentants. Il faudrait aussi les rendre compréhensibles à toute personne qui assiste occasionnellement au culte ou à des hôtes venant d'autres communautés.

3. Les différentes manières de communier (les uns après les autres, à genoux ou debout en cercle, assis autour de la table, ou distribution dans les rangs de l'assemblée, ...) devraient correspondre aux impératifs de l'espace et à l'importance numérique de l'assemblée. Il convient surtout de tenir compte de l'aspect réception d'un don et du caractère communautaire autour de l'unique Table. S'approcher de la table peut être une expression claire du recevoir et du confesser.

4. Il est bon que les conseillers presbytéraux et d'autres responsables ou membres de la communauté participent à la distribution du pain et du vin. Cette participation souligne que la Cène est la célébration de toute la communauté. Il faut préparer ces personnes à ce service. La responsabilité de présider la célébration de la Cène revient aux personnes désignées par l'Église et ordonnées à cet effet.

5. Dans la situation actuelle, le maintien de la coupe communautaire unique lors de la distribution du pain et du vin exige que l'on tienne compte de certaines mesures d'hygiène. Celles-ci ne devraient cependant pas défigurer la célébration de la Cène et sa dimension de communion entre frères et sœurs. Lorsque l'on utilise des coupes individuelles où que l'on trempe éventuellement le pain dans le vin (intinction), il ne faut

pas oublier de tenir compte des termes des paroles d'institution et de la charge fortement symbolique de la coupe communautaire.

6. Bien que la conception protestante n'envisage pas la transsubstantiation des éléments lors de la Cène, le respect de l'utilisation des dons de la création que sont le pain et le vin dans la Cène et l'attention œcuménique appellent un usage approprié des éléments restants.

7. Les repas communautaires (par exemple : agapes fraternelles) devraient être conçus de manière à éviter toute possibilité de confusion avec la célébration eucharistique.

REMARQUE CONCLUSIVE

Depuis plusieurs siècles la Cène a aussi été un sujet de division entre les Églises et les confessions. Au sein des Églises participant à la Concorde de Leuenberg, nous apprenons et reconnaissons avec joie que la communion dans la Cène nous rapproche les uns des autres et nous rend solidaires malgré nos approches différentes de la Cène et la diversité des défis et des situations.

Le « modèle œcuménique » de la Concorde de Leuenberg qui part d'un consensus sur l'essentiel et qui est ouvert à la diversité dans la différence réconciliée, a fait ses preuves au niveau de nos entretiens doctrinaux et de notre pratique commune. C'est un modèle d'un oecumenisme réalisé qui permet de nouvelles rencontres et une conception commune du témoignage et du service (C.L. 37). Encouragés par cette expérience et par les accords auxquels nous avons pu parvenir, nous comprenons le fruit de ces entretiens comme une invitation à poursuivre le dialogue et la rencontre œcuméniques. La communion reconnue et vécue dans le partage de la Parole et la célébration de la Cène est pour nous un signe d'espérance et un défi appelant un nouveau dialogue œcuménique. Nous avons été confortés et encouragés à inviter en ce monde sécularisé à croire en Dieu, à vivre la communion dans l'Église et à recevoir la Cène comme le don du pardon et une fête de la joie.

« La coupe de bénédiction que nous bénissons
n'est-elle pas une communion au sang du Christ ?
Le pain que nous rompons
n'est-il pas une communion au corps du Christ ?
Puisqu'il y a un seul pain, nous sommes tous un seul corps ;
car tous nous participons à cet unique pain » (1 Co 10,16 & 17).

et

« Car toutes les fois que vous mangez ce pain
et que vous buvez cette coupe,
vous annoncez la mort du Seigneur,
jusqu'à ce qu'il vienne. » (1 Co 11,26)

Source :

documentation-unitedeschretiens.fr